



# 30<sup>ème</sup> Grand Duc - Ultra Trail de Chartreuse

## Règlement de la course\*

1/ Organisation : Le Grand Duc - Trail de Chartreuse est organisé par Chartreuse Tourisme, partenaire du Parc naturel régional de Chartreuse domicilié à le Bois des Lièvres, 38380 Saint Pierre de Chartreuse.

### 2/ Parcours :

Cette année, le départ et l'arrivée sont situés à Saint-Laurent-du Pont L'itinéraire est le suivant : Saint Laurent du Pont > La Diat > Col de la Charmette > Saint Laurent du Pont > Foyer de fond de la Ruchère > Saint Laurent du Pont

La totalité de la course compte 80km et 5000m de dénivelée. Il est possible de la faire en Solo Ultra, en duo ou en relais à 5. Un format Moyen Duc avec 40km et 3000m D+ est également proposé.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires de départ suivant les conditions climatiques, voire d'annuler les épreuves prévues, sans remboursement possible.

### 3/ Programme :

Samedi 29 Juin 2019 à St Laurent du Pont :

. 16h-17h45 : Remise des dossards

. 18h : Briefing sécurité

. 18h30 : Apéritif de produits locaux

Dimanche 30 Juin 2019 à St Laurent du Pont:

. 4h30-6h00 : accueil café

. 5h00 : départ solo intégral

. 5h30 : départ duo

. 6h00 : départ des solo moyen Duc

. 6h30 : départ des équipes de 5

. de 11h à 18h : animations pour tous

. 14h-16h : trail enfant «Les P'tits Ducs»

. 18h : remise des prix.

L'hébergement est à la charge des coureurs.

4/ Repas et ravitaillements : Un repas est offert aux concurrents à l'arrivée. Au moment de l'inscription, les coureurs pourront également acheter des tickets repas accompagnateurs à 10€ pièce jusqu'à épuisement des stocks.

10 points de ravitaillement jalonnent le parcours, soit environ tous les 8 km. On y trouvera, selon les lieux : eau, boisson sucrée, biscuits, fruits secs, fromage, pain... Le Grand Duc se veut une éco-manifestation : chaque participant est tenu de prendre le départ avec son propre gobelet. Il n'y en aura pas sur les ravitaillements et il est interdit de boire à la bouteille.

5/ Logistique : Les participants sont invités à s'organiser avec un véhicule personnel et en covoiturage pour les transferts entre les différents relais et/ou pour rejoindre le point de départ.

6/ Conditions de participation : Être majeur, en parfaite condition physique au regard de l'option choisie. Avoir une expérience du milieu montagnard et

. soit, être licencié FFA (Fédération d'athlétisme) : licences Athlé compétition, Athlé entreprises ou Athlé Running.

. soit télécharger un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport, de l'athlétisme ou du running en compétition d'au moins d'un an du jour de la course.

Pour les coureurs étrangers, le certificat médical est obligatoire même

avec une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF et doit être rédigé en français ou transmis avec une traduction certifiée. Les coureurs en catégorie Juniors (nés en 2000 et 2001) ne peuvent s'engager que sur les relais par équipe de 5 (à condition d'être majeur), la réglementation en vigueur limitant la distance maximale en compétition à 25km. Les coureurs en catégorie Master, Séniors et Espoirs (nés en 1999 et avant) peuvent s'engager sur toutes les courses : solo, duos, relais.

Il n'y a pas de classement spécifique pour les athlètes en situation de handicap.

Aucun accompagnement n'est autorisé.

7/ Inscriptions : La course est limitée à 1000 participants soit 320 solos ultra, 130 Moyen Duc (homme/femme), 50 duos : (homme/femme/mixte), 100 relais de 5 : (homme/femme/mixte). L'organisation se réserve le droit de réévaluer le nombre de coureur par catégorie (les quotas ont été réévalués le 07/02/2019). Une équipe est considérée comme mixte dès lors qu'au moins 2 femmes et 1 homme la compose. Inscriptions en ligne avec paiement sécurisé sur la page suivante : [https://inscriptions-myoutdoorbox.com/grandduc-2019/select\\_competition](https://inscriptions-myoutdoorbox.com/grandduc-2019/select_competition)

. Inscriptions complètes = bulletin d'inscription complet, règlement accepté, téléchargement et validation du certificat médical ou licence, règlement des frais d'inscriptions. Un certificat médical type est téléchargeable sur le site internet.

. Tarifs (frais d'inscription inclus) : solo intégral 65€, solo moyen duc 50€, duo 90€, équipes de 5 : 150€.

Les inscriptions seront majorées à partir du 30 avril 2019(+10€), y compris pour les coureurs sur liste d'attente renvoyant les documents manquants après cette date.

. Clôture des inscriptions le 16 juin 2019.

### 8/ Annulation et modifications :

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à un remboursement en cas de non-participation.

Toutefois, les personnes inscrites, ne pouvant participer à la course pour des raisons médicales (sur présentation d'un certificat médical), et le signalant avant le 1er Juin 2018, verra son inscription remboursée du montant engagé moins 5€ de frais de gestion. Au-delà de cette date, il ne lui sera retourné que les 2/3 de son inscription. Sa place sera réattribuée aux coureurs sur liste d'attente par l'organisation. Aucun remboursement ne sera effectué post-événement. Pour des raisons d'organisation, aucun autre motif d'annulation ne pourra être pris en compte.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction sera disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Cas particulier des équipes : si l'un des coureurs est blessé et que le reste de l'équipe souhaite trouver un remplaçant, le dossier devra être modifié directement sur votre espace d'inscription et être complet avant le 16 Juin 2019 avec les informations du coureur remplaçant. Il en est de même pour les modifications des ordres de relais.

